

<https://www.labalancedes2terres.info/spip.php?article69>



Le Vizir

- Histoire -



Publication date: vendredi 15 janvier 2021

Creation date: 16 juillet 2001

Copyright © La Balance des 2 Terres - Tous droits réservés

Désignant le vizir de l'Égypte ancienne, le nom de tjaty semble dériver de la racine tjet , signifiant l'« enfant », le « rejeton ». En effet, durant les premiers temps de l'histoire égyptienne, les hauts fonctionnaires du [pharaon](#) étaient également des membres de sa famille. Le pharaon était détenteur d'une force magique, et tous les êtres ou les choses qui l'approchaient en étaient aussi des réceptacles ; à plus forte raison son fils. Cependant, si l'on trouve la mention d'un personnage tjet sur la palette de Narmer, il ne semble pas que ce personnage ait la même importance ni le même rôle que le vizir, premier fonctionnaire du royaume.



La Palette de Narmer représente la victoire du roi de l'Égypte du sud sur le souverain du Delta du Nil au nord. Cette grande ardoise, en plus d'être une leçon d'histoire, est ornée d'un cercle où l'on broyait probablement des minéraux de couleur pour en faire du maquillage.

Le rôle du vizir prend de l'importance sous la IV^e dynastie (de 2720 env. à 2560) ; ces vizirs sont encore des membres de la famille royale. Mais cela n'est déjà plus le cas sous la V^e dynastie (de 2560 env. à 2420). Durant la [Première Période intermédiaire](#) (de 2260 env. à 2050), le titre de « vizir » deviendra un simple titre honorifique. Le rôle du vizir varie en fonction de celui du roi. S'il est appelé à jouer un rôle de premier plan durant les périodes fortement centralisées, son rôle s'efface jusqu'à disparaître totalement durant les périodes troublées. La restructuration se fera progressivement au cours du [Moyen Empire](#) (de 2052 env. à 1778) et du [Nouvel Empire](#) (de 1567 env. à 1085) aux dépens des gouverneurs de nomes ou nomarques, et au profit de la centralisation monarchique. Au [Nouvel Empire](#), il exista deux vizirs : un pour la Basse-Égypte qui résidait à [Memphis](#), et un pour la Haute-Égypte qui résidait à [Thèbes](#). Peut-être à la fin de l'époque ramesside n'existait-il plus qu'un seul vizir ;

Le vizir se situe au sommet de la pyramide administrative égyptienne. Son rôle et sa fonction nous sont relativement bien connus grâce à des textes tels que « L'Installation du vizir » ou « L'Instruction du vizir ». Ces textes remontent à la XVIII^e dynastie, fondée en 1580 par [Amôsis](#) ; cependant certains détails ont pu faire croire que ces textes avaient été composés à une époque antérieure à la XIII^e dynastie, fondée en 1785. Lors de son intronisation, le vizir s'avavançait vers le trône royal, et le [pharaon](#) s'adressait alors à lui en lui donnant ses instructions. Celles-ci se présentaient sous la forme d'une véritable éthique administrative. Le vizir, en effet, devait être particulièrement insensible aux sollicitations diverses de la corruption. Il devait disposer d'une forte autorité et se faire respecter par ses sujets. Pour cela il devait se montrer impartial : « Le dieu déteste qu'on se montre partial [...]. Fais en sorte qu'on te craigne ; un vrai souverain, c'est celui qui est craint. Mais songe aussi que la gloire d'un souverain, c'est d'être juste [...]. Ce qu'on attend avant tout dans la fonction du vizir, c'est l'exercice de la justice. » Le vizir devait surveiller l'ensemble de l'administration palatiale, c'est-à-dire aussi, en raison de la centralisation égyptienne, l'ensemble de l'administration du pays. Le vizir contrôlait encore les entrées et les sorties du palais, dirigeait la police, et devait faire un rapport quotidien au roi en compagnie du « ministre des Finances », c'est-à-dire du chef du Trésor. En outre, il devait contrôler les différents bureaux et surveiller les hauts fonctionnaires afin d'éviter les abus. Il faisait parvenir ses ordres dans toute l'Égypte grâce à un corps de « messagers » qui étaient de véritables « chargés de mission ». Il pouvait aussi s'occuper des grandes expéditions dans les mines et dans les carrières (sous le Nouvel Empire, les vizirs dirigeaient fréquemment les grandes constructions des temples). Le vizir était encore chargé du contrôle de la nécropole thébaine. Les ouvriers qui travaillaient dans la nécropole thébaine faisaient appel à lui dans les cas difficiles, ou pour les crimes graves (tel le viol des tombes).



Thèbes

Mais il s'occupait également de l'approvisionnement des ouvriers. Le vizir était aussi la plus haute instance en matière d'impôt. Il s'occupait en outre des prêtres. Étant responsable de la sécurité, il levait l'armée. Les tâches du vizir étaient donc multiples, et celui-ci, à l'aide d'une administration efficace, compétente, et centralisée dans le « bureau du vizir », s'occupait encore des cas difficiles qui n'avaient pu être résolus localement : par exemple, les problèmes de succession ; le bureau central conservait les actes complets alors que les fonctionnaires locaux disposaient d'« abrégés ». Mais la fonction principale du vizir était de rendre la justice au milieu de la « grande kenebet », c'est-à-dire la haute cour de justice du vizir. Des grands personnages faisaient partie de cette kenebet : dans le cas du procès des pillards des tombes royales, le grand prêtre d'[Amon](#), un maire de Thèbes, y figurait avec des « chargés de mission » royaux.



Pasar, vizir du [Pharaon Ramsès II](#)

Ce juge suprême parmi les hommes s'appuyait sur des lois écrites dont les quarante rouleaux étaient ouverts en sa présence. Le vizir, qui était « les oreilles et les yeux du souverain », est souvent représenté vêtu d'une haute robe passant sous les aisselles et tenue par des bretelles. Les vizirs se plaçaient sous la protection de la déesse [Maât](#), déesse de l'ordre, de la vérité et de la justice. Surveillant à la fois l'administration, la justice, les travaux publics, l'agriculture, les finances, l'armée, les archives, le vizir était donc l'intermédiaire indispensable entre le roi et la lourde machine administrative qui était celle de l'Égypte ancienne.

PS:

